

Un jardin en chantier

Transformer
un espace vert ordinaire
en jardin expérimental

COLLECTION
"DÉMARCHES"

CAUE
ESSONNE

“ Ici, la tâche du jardinier revient à interpréter ces interactions pour décider quel genre de « jardinage » il va entreprendre. Quelle balance entre l'ombre et la lumière, quel arbitrage entre les espèces en présence, l'objectif étant de maintenir et accroître la diversité biologique, source d'étonnement, garantie du futur.

Pour cela il faut :

- maintenir et accroître la qualité biologique des substrats : eau, terre, air ;
- intervenir avec la plus grande économie de moyens, limitant les intrants, les dépenses d'eau, le passage des machines...

Cet état d'esprit conduit le jardinier à observer plus et jardiner moins. À mieux connaître les espèces et leurs comportements pour mieux exploiter leurs capacités naturelles sans dépense excessive d'« énergie contraire » et de temps. ”

Gilles Clément,
« Le Jardin en mouvement »

SOMMAIRE

1 - OBSERVER... C'EST DÉJÀ DU PROJET	3
2 - ÉLABORER UN PROJET PARTAGÉ	15
3 - FAIRE VIVRE LE JARDIN : EXPÉRIMENTATION ACTION	23
4 - UNE DÉMARCHE EN MOUVEMENT	29
REPÈRES : BIBLIOGRAPHIE ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	34
LA DÉMARCHE "EXPÉRIMENTALE APPLIQUÉE" DU CAUE	37



ÉDITO

Pourquoi un cahier « démarches » autour de la transformation d'un espace vert en jardin écologique ?

Le CAUE participe à différents niveaux du développement local. Or la prise en compte de la biodiversité bouscule nos savoirs et nos pratiques. Elle permet de changer le regard sur les nombreux espaces de nature ordinaires présents en Essonne et ailleurs, friches ou laissés-pour-compte des infrastructures. Chaque délaissé, maillon potentiel de la trame peut être aujourd'hui imaginé en réservoir de biodiversité. Elle demande aussi de réinventer les modes de conception et d'intervention. Cette évolution nécessite un accompagnement pédagogique et induit la notion de droit à l'erreur. La gestion et l'économie de projet sont convoquées en permanence, alliant sobriété et écologie.

Des territoires que nous accompagnons comme la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne ont choisi de poser comme socle de leur projet, la planification écologique à grande échelle afin de favoriser les dynamiques naturelles végétales, animales et humaines.

Mais ce cahier vous présente une démarche beaucoup plus

modeste, celle de la mutation d'un espace vert ordinaire, le jardin de l'Écoute-s'il-pleut, au pied des Maisons départementales de l'habitat et des solidarités à Évry.

Cet exemple, fil rouge de ce cahier, nous permet de mettre en lumière les enjeux liés à la biodiversité et tente d'apporter, de façon pragmatique, quelques outils simples afin que chacun puisse s'en saisir. Agir localement est l'occasion de s'interroger, et de commencer à faire autrement !

Les enjeux liés à cette évolution sont sans commune mesure avec l'échelle de l'intervention. L'essaimage étant le moyen assuré de provoquer le changement, si vous avez un espace vert près de chez vous, nous vous invitons à adopter cette attitude pour le transformer en jardin de la biodiversité !

Partagez avec nous cette démarche pas à pas.

*Évelyne Lucas
Directrice du CAUE 91*

Cette démarche a été menée conjointement avec le service départemental de la MDH (Maison départementale de l'habitat). Elle a été développée grâce à Annie-Claude Rastell, sa directrice, et accompagnée par le CAUE.



état initial

**l'écoute
-s'il-pleut**

État des lieux du jardin de l'Écoute-s'il-pleut

Le jardin livré avec les bâtiments de la MDH est un gazon traversé par deux allées et un platelage bois réalisant le lien entre les immeubles. La strate arborée est composée de cinq bouleaux et d'un pin plantés de façon aléatoire. Un linéaire de bambous sur la rue et des grillages marquent les autres limites de la parcelle.

Le jardin est entretenu par les services techniques de la ville, au même titre que les espaces verts extérieurs proches.

Le jardin n'est pas fréquenté, encore moins animé ! C'est un passage entre parking et bureau... On traverse vite le tapis vert uniforme à peine changeant avec les saisons.

Juste de l'herbe et le bruit des tondeuses...

Un paysage fortement banalisé contrastant avec l'évocation et la rêverie que procure le nom de la rue : l'Écoute-s'il-pleut !

* MDH, CAUE, MDS, CDPS sont les services réunis dans les 2 immeubles de cette adresse.

1-OBSERVER...

C'EST DÉJÀ DU PROJET

Redécouvrir un espace banal, que l'on pratique au quotidien, sans qualités particulières et engager la démarche de le transformer en autre chose... mais en quoi ? Ce processus commence par prendre le temps de l'observation... et c'est DÉJÀ du projet !

OBSERVER, LES CINQ SENS EN ÉVEIL

« Le point de vue fait l'objet » ? Cette célèbre phrase pourrait exprimer le changement d'attitude et de regard nécessaires pour faire évoluer un espace vert banal vers un projet de jardin partagé.

Car tous ces espaces peu qualifiés, quels qu'ils soient, sont composés de différents milieux et porteurs d'usages, avec une dynamique naturelle qui leur est propre. Pour découvrir les germes du futur projet, il faut observer le lieu, le laisser s'exprimer, l'écouter, le voir, le sentir, le toucher...

On pourra, en parallèle, effectuer des recherches sur le site et collecter cartes, éléments d'histoire, photos, écrits, etc.

LAISSER TOMBER LES "A PRIORI"

De quoi est fait l'espace à transformer, que nous montre-t-il ? Au-delà de son image actuelle, le lieu s'inscrit dans une « histoire ». Ainsi, un espace vert ou une friche peuvent avoir aujourd'hui une image « sauvage » alors qu'ils sont une création assez récente.

ÉVALUER L'EXISTANT

Des outils d'évaluation doivent être mis en place. Ils permettent de s'interroger sur les différents milieux, en analyser les composantes et les interactions : flore, sol, évolutions...

Le diagnostic sera facilité par la préparation d'un fond de plan pour effectuer les relevés, les observations, noter et superposer les premières idées.

INITIER UNE DYNAMIQUE, SUSCITER L'ENVIE

Le début de la démarche peut être l'occasion de tisser des liens entre l'ensemble des partenaires : décideurs, professionnels (paysagistes, écologues, jardiniers, artistes) et usagers (habitants, visiteurs...) qui peuvent exprimer leur appréciation des lieux et leurs souhaits (via un questionnaire, une ou des réunions-ateliers, ...).

Pour le jardin de l'Écoute-s'il-pleut, la création du réseau Biodiversité, (porté par la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne : Grigny et Viry-Châtillon), rassemblant un grand nombre d'acteurs et de ressources du territoire essonnien, s'est avérée être une source de rencontres et d'échanges particulièrement riches... et déterminante pour les actions engagées au jardin.

OBSERVER LA FLORE

LAISSER POUSSER ET OBSERVER

Laisser pousser est le premier changement radical que l'on peut effectuer pour amorcer la métamorphose d'un espace vert. Non parce qu'il se transforme ainsi en espace « naturel », mais parce que les espèces présentes sur le site en cet instant particulier vont pouvoir s'exprimer et ainsi livrer de nombreux indices qui aideront plus tard à faire des choix.

Une fois le gazon métamorphosé en « espace de nature » il est passionnant de se livrer à un inventaire de la flore existante. Pour cela, être accompagné d'un botaniste est bien sûr l'idéal. Mais ce champ de compétence ayant été quelque peu oublié dans le cursus universitaire, ils sont hélas peu nombreux !

Les contributions d'associations, de partenaires, de spécialistes et d'amateurs peuvent éventuellement pallier ce manque.

La connaissance de la flore est un sujet important tant la répartition et la nature des espèces en présence racontent tout le reste (histoire, usages, etc.).

L'observation peut livrer les premiers éléments d'enquête qui permettront d'envisager les dynamiques de transformation future : l'exposition, la nature du sol, la profondeur de terre végétale, l'intensité de passage et de piétinements, etc.

Dans l'absolu, il est intéressant de mener l'observation sur une année complète afin de pouvoir identifier les espèces selon les saisons et obtenir ainsi un état des lieux le plus complet possible.

Il est important d'expliquer aux usagers la démarche afin que l'espace ne soit pas considéré comme non entretenu ... C'est l'inverse ! Il est libéré !

l'écoute
-s-il-pleut

JOURNÉE D'ENQUÊTE

Inventaire floristique

par Jean Guittet,
professeur de botanique

L'expression de la diversité biologique ne se résume pas aux espaces de jardins en pleine terre. C'est l'ensemble des composantes du site qui sont à prendre en compte : les différentes expositions au soleil, la perméabilité des sols, les circulations du vent, les usages, etc.



Jean Guittet

> Agrégé de sciences naturelles à École normale supérieure de Saint-Cloud, Jean Guittet a été maître de conférences en écologie végétale à l'université de Paris XI-Orsay. Ses recherches ont porté surtout sur les dynamiques des populations d'arbres et sur la production des taillis. Ses enseignements en écologie végétale ont visé à former ses étudiants à la gestion des milieux naturels. Depuis sa retraite, il consacre ses activités à l'inventaire de la flore, concrétisées, entre autres, par l'*Atlas de la flore du département de l'Essonne*, par le diagnostic floristique du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, par ses interventions amicales auprès du Conseil général, de l'Office National des Forêts et autres organismes. Les Essonnais peuvent enrichir leur culture naturaliste lors des sorties sur le terrain ou des conférences qui lui sont demandées, en particulier par la Maison départementale de l'habitat.

Un mois après l'arrêt de la tonte systématique des pelouses, le botaniste Jean Guittet est venu établir un relevé des espèces présentes dans le jardin. Sur un espace d'environ 600 m², il a recensé 57 espèces différentes. Puis encore une vingtaine supplémentaire à la visite suivante !

Cette flore est totalement spontanée, aucun semi n'a été nécessaire pour obtenir cette diversité végétale naturelle. Ce type de végétation est commun aux friches de la région, au bord de chemins et autres espaces délaissés par l'homme. Une espèce rare en Essonne a cependant été identifiée, le *Myosotis dyscolor*.

Cette diversité découverte est le fruit d'une multitude d'usages qui se juxtaposent.

La diversité végétale ne se situe pas toujours là où on l'attendait ! Le roulement des voitures, le piétinement, l'oubli d'entretien de certains espaces, des interstices entre murets de béton..., se sont révélés plus diversifiés en nombre d'espèces que l'espace vert jardiné de façon traditionnelle.

Statut de naturalité

- I = indigène
- N = naturalisé

Fréquence de l'espèce dans l'« Atlas » (1980/2003) sur les 196 communes de l'Essonne

Statut de protection

Nom scientifique de l'espèce

Nom français de l'espèce

Nombre de fois où l'espèce a été vue, en fonction des périodes

Liste réalisée par Jean Guittet et Gérard Amal

Nom scientifique de l'espèce	Statut de naturalité	Statut de protection	Fréquence de l'espèce dans l'« Atlas » (1980/2003) sur les 196 communes de l'Essonne	Nom français de l'espèce	Nombre de fois où l'espèce a été vue, en fonction des périodes
<i>Myosotis dyscolor</i>	N			Myosotis dyscolor	
<i>Myosotis sylvaticus</i>	I			Myosotis sylvaticus	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>Myosotis scorpioides</i>	I			Myosotis scorpioides	
<i>Myosotis alpinum</i>	I			Myosotis alpinum	
<i>Myosotis arvensis</i>	I			Myosotis arvensis	
<i>Myosotis lamarum</i>	I			Myosotis lamarum	
<i>Myosotis salsola</i>	I			Myosotis salsola	
<i>My</i>					

RÉPERTORIER LA FLORE

ENQUÊTE BOTANIQUE

Une fois la cueillette effectuée, le relevé botanique peut être exploité par la création de différents outils : carte, herbier.

L'herbier permet de faire un état des lieux de la flore à un instant T. La reconnaître aide à décrypter l'état du site et à évaluer ses potentiels en terme de projet. La reconduite de campagne de prélèvement à une autre saison peut permettre de mieux comprendre l'évolution du milieu. Différents outils, facilement disponibles, peuvent aider à la constitution d'un herbier : flores et livres botaniques illustrés, sites internet interactifs, applications...

La présence de fleurs et de feuillages rend plus facile l'identification des échantillons... La saison de récolte est donc importante.

Ici, nous avons établi comme premier critère d'identification le port (aspect général) des plantes observées. Ceci n'est pas l'unique façon de faire ! La couleur des fleurs, le type de milieu, la morphologie des feuilles... sont d'autres clefs de lecture nécessaires à l'identification des échantillons.

PARTAGE DE LA CONNAISSANCE

Cette enquête, ainsi que la constitution de l'herbier, peut être le support de manifestations pédagogiques. Elles peuvent se faire, par exemple, à destination des publics scolaires.

Elle permet d'appréhender les végétaux comme des éléments en interaction avec leur milieu et non plus comme des objets isolés et (peut-être) décoratifs. Elle engendre une vision systémique*. Elle apprend à observer, à chercher pour identifier et ainsi procure le plaisir de trouver !

*mise en relation de différents éléments constituant un système.

“L'herbier est un jardin sans hiver.

Adanson”



HERBORISEZ

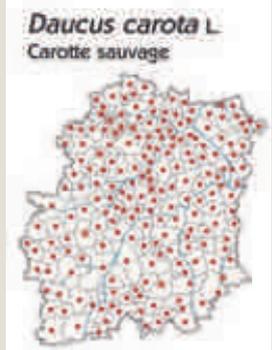
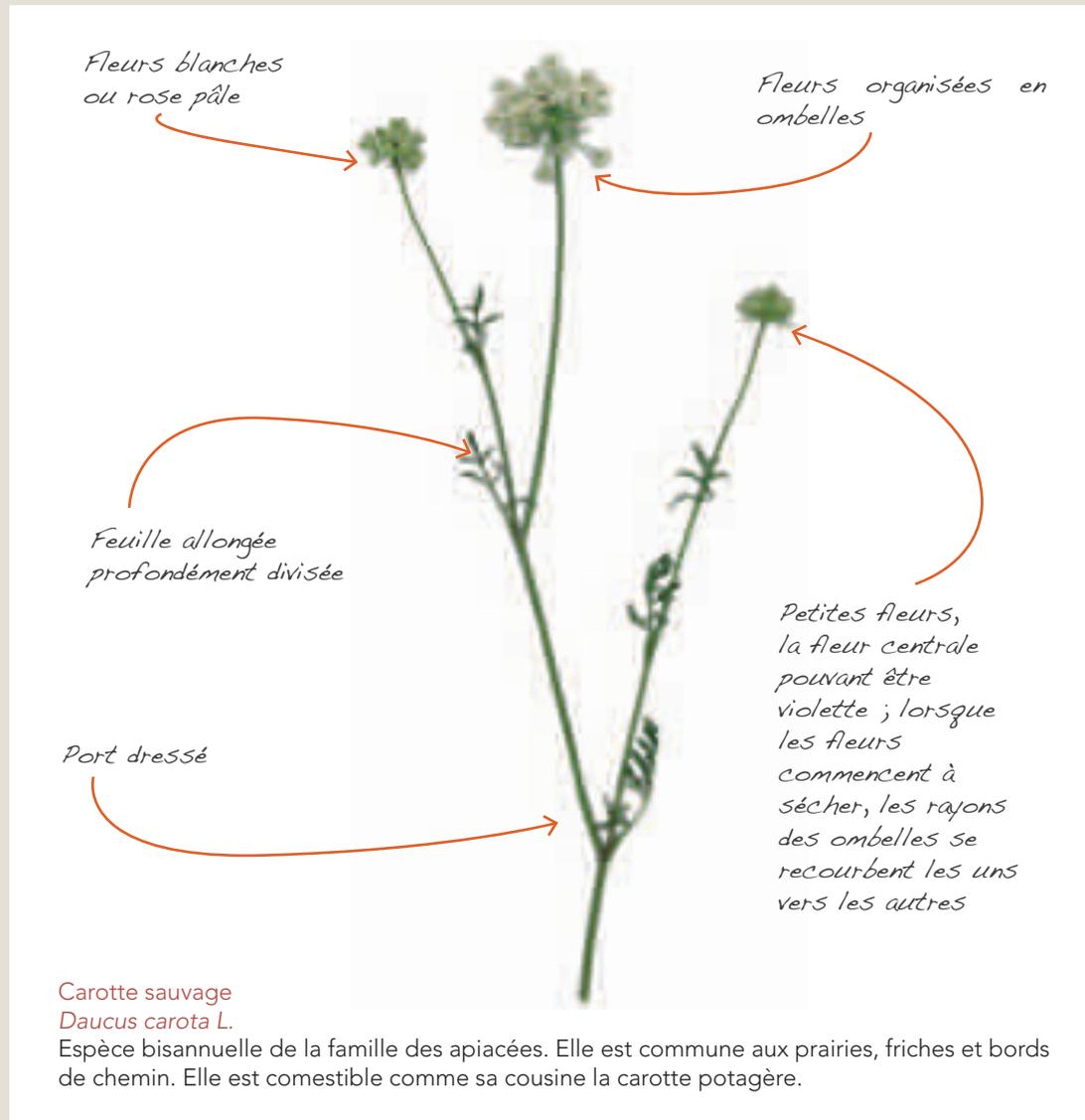
Récolter des échantillons de plantes pour pouvoir les identifier et les conserver dans un herbier. Comment faire :

- Ne pas arracher mais couper proprement, au sécateur ou au ciseau, les plantes que vous récoltez.
- Notez le lieu, la date et l'heure de la récolte.
- Mettre les plantes dans des pochettes en papier ou entre deux feuilles de papier journal.

CONSTITUEZ L'HERBIER

- > La méthode classique :
Faire sécher les plantes entre les pages d'un bottin couvert d'un poids pour qu'elles soient bien aplaties, les déplacer au bout de quelques jours pour qu'elles perdent mieux leur humidité. Une fois sèches, les plantes seront collées sur un joli papier épais, avec leur nom, la date et le lieu de récolte...
- > La méthode numérique :
Placer les échantillons sur la vitre d'un scanner avec un fond neutre (gris, noir, blanc) pour constituer un herbier numérique. Le présenter avec les mêmes informations que pour un herbier classique.

Deux mois après l'élaboration du relevé botanique, un herbier a été créé à partir d'échantillons de végétaux récoltés dans le jardin. Toutes les espèces ne sont pas forcément visibles à chaque saison, c'est pourquoi nous avons collecté une deuxième fois des échantillons quelques mois plus tard...



Extraits de l'« Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne », Gérard Arnal et Jean Guittet.

L'HERBIER (EXTRAITS)

LES CRITÈRES D'OBSERVATION

Cet herbier du jardin de l'Écoute-s'il-pleut a été organisé à partir du critère de port de la plante.

PORT DRESSÉ



Cirse des champs
Cirsium arvense (L.) Scop.



Espèce bisannuelle de la famille des astéracées, présente dans les cultures, dans les friches et sur le bord des chemins. C'est une plante nitrophile, adventice de la plupart des cultures, se multipliant rapidement par ses stolons.

Matricaire indolore
Matricaria perforata Mérat



Espèce annuelle de la famille des astéracées, pouvant atteindre 60 cm. On la trouve dans les friches, les terrains vagues, les cultures et sur le bord des chemins. Elle a des propriétés tonifiantes.

Géranium découpé
Geranium dissectum L.



Herbacée de la famille des géraniacées, espèce velue aux fleurs roses très vives. Il aime les sols limoneux-argileux. On le trouve dans les friches, les champs, les gazons et le bord des chemins.

Millepertuis perforé
Hypericum perforatum L.



Herbacée vivace de la famille des hypericacées, utilisée en médecine pour ses effets antidépresseurs. Elle porte de nombreux noms comme celui « d'herbe de la Saint-Jean ».

PORT RAMPANT - GRIMPANT



Liseron des haies
Calystegia sepium (L.) R. Br.



Herbacée vivace grimpante. Il apprécie les sols frais et riches en azote. Il est connu pour se développer très rapidement, notamment dans les friches, les berges, sur les haies et dans les jardins. Ses belles fleurs blanches sont appréciées pour l'ornementation.

Pois de senteur
Lathyrus odoratus



Espèce annuelle cultivée dans les jardins comme plante d'ornement. Elle est appréciée pour les coloris vifs et variés de ses fleurs et pour son odeur. Grimpante grâce à des vrilles, elle peut atteindre une hauteur de 2 m.

Trèfle des prés
Trifolium pratense L.



Espèce herbacée vivace de la famille des fabacées, commune des prairies. Haute de 5 à 50 cm, sa floraison s'étend de mai à septembre. Elle est utilisée comme espèce fourragère.

Vesce cultivée
Vicia sativa L. ssp. sativa



Espèce annuelle très commune des friches et des bords de chemin. Elle s'adapte à tous les types de sol. Elle est beaucoup cultivée comme espèce fourragère car elle est riche en azote et très appréciée des animaux.

D'autres critères peuvent également permettre d'organiser les herbiers ou identifier les plantes, comme par exemple : couleur, texture, pilosité, odeur, attraction des insectes, hauteur, circonférence, système racinaire (stolons, rhizome, ...), nature de la tige (section carrée, ronde, triangulaire, ...), isolement (seule ou groupée), inflorescence (ombelle, corymbe, grappe, épi, capitule) etc.

PORT EN ROSETTE



Pâquerette vivace
Bellis perennis L.



Espèce vivace de la famille des astéracées, haute de 10 à 20 cm. On la trouve dans les prairies, sur les pelouses et les bords de route. Ses fruits s'envolent grâce au vent et dégagent des odeurs qui attirent les insectes.

Compagnon blanc
Silene latifolia Poiret ssp. alba (Miller)



Herbacée de la famille des caryophyllacées, d'environ 20 cm de haut aux fleurs blanches très odorantes le soir. Les fruits ressemblent à de petites capsules dentées. On le trouve aux abords des chemins et dans les haies.

Plantain lancéolé
Plantago lanceolata L.



Espèce vivace de la famille des plantaginacées, pouvant atteindre 50 cm, elle prend des formes différentes suivant la richesse du milieu. Il attire le puceron cendré du pommier, c'est pourquoi il faut s'en méfier à proximité des vergers. On le trouve dans les friches, les gazons et sur le bord des routes. Il s'accommode de sols pauvres comme des dalles ou du sable.

Oseille à feuilles obtuses
Rumex obtusifolius L.



Herbacée vivace de la famille des polygonacées, aux feuilles comestibles. Elle affectionne les prairies humides et les bords de champ. Ses feuilles mesurent jusqu'à 15 cm de longueur et ressemblent à celles de l'épinard.

GRAMINÉES

Dactyle aggloméré
Dactylis glomerata L.



Herbacée vivace de la famille des poacées, cultivée sur tous les continents comme espèce fourragère de très bonne qualité.

Ray-grass anglais
Lolium perenne



Herbacée vivace de la famille des poacées. Cette plante est largement cultivée seule ou en association avec du trèfle blanc comme plante fourragère et entre aussi dans les mélanges pour gazon.

Fétuque rouge
Festuca rubra s. l.



Espèce de la famille des poacées, commune des prairies, gazons, bords de chemin et talus herbeux. Ses cultivars sont appréciés pour les mélanges de graines pour gazon.

Pâturin des prés
Poa pratensis L.



Herbacée vivace à rhizomes traçants de la famille des poacées, très commune des friches et des bords de chemin. Ses semences sont utilisées pour les gazons d'ornement ou de sport car elles donnent une pelouse dense et rustique.

CONNAÎTRE LE SOL

ENQUÊTE DE SOL

Le sol est le socle de tout projet.

Pour tout projet, une coupe pédologique (tranchée effectuée dans le sol selon une méthode qui permet son observation) est nécessaire pour connaître la nature du sol, choisir les végétaux, et adapter ultérieurement la gestion du jardin en conséquence.

Le sol ne doit plus être envisagé comme une couche superficielle capable de tout recevoir mais comme un organisme vivant porteur de ses propres dynamiques. Paradoxalement, il n'y a pas de type de sol idéal. Tout type de sol peut être intéressant et permettre de faire croître les projets.

Pour un sol issu de remblai ou trop compacté par exemple, toute la vie, les insectes, les vers de terre et les micro-organismes se réfugient dans la couche superficielle de terre végétale. Les échanges entre les différentes strates sont faibles. Cette pauvreté du sol n'est pas forcément un handicap dans la création d'un jardin, surtout quand on veut obtenir une prairie fleurie. Un sol trop riche favoriserait seulement quelques espèces gourmandes et réduirait la diversité végétale. En revanche, pour créer un potager, il est nécessaire d'enrichir la terre au fil des saisons et en fonction des besoins.

Si un sol a été reconstitué, ce qui est souvent le cas lors de la création d'« espaces verts » liés à des opérations d'aménagement, des variations de nature de sol peuvent exister sur des courtes distances. Ces différences pourront expliquer l'adaptation plus ou moins bonne des plantations effectuées.



Biodiversité = biologie + diversité

l'écoute
-s'il-pleut

JOURNÉE D'ENQUÊTE

Analyse du sol

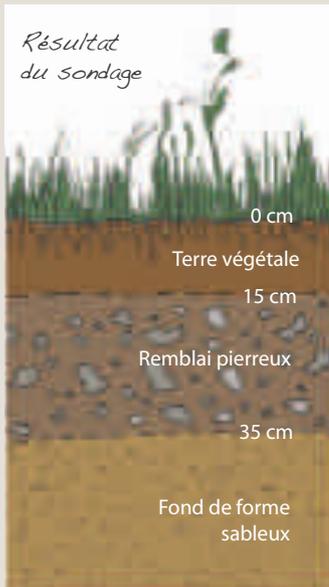
par Gabriel Chauvel,
jardinier paysagiste

« Avec le public présent ce jour, nous avons creusé une tranchée d'environ 1 mètre de profondeur pour observer les différentes couches qui constituent le sol... notre matériau de base pour imaginer le futur du jardin... »



Gabriel Chauvel

> Enseignant à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, au département d'écologie, Gabriel Chauvel oriente son enseignement vers les pratiques culturelles : travail du sol, jardinage, sylviculture, agriculture et met en place régulièrement des travaux pratiques de jardinage. Parallèlement, Gabriel Chauvel mène une activité de paysagiste conseil à Fégréac et réalise seul ou en collaboration des aménagements paysagers. Son ambition est d'économiser au maximum la terre. Partant du constat du mauvais emploi de plus en plus généralisé de la terre végétale, Gabriel Chauvel s'attachera à présenter une autre manière de rendre fertile des sols considérés comme impropres, que ce soit des surfaces de voirie ou des terrains remblayés de constitution diverse.



L'enquête dans les profondeurs du sol a révélé les strates (ou horizons) suivantes :

- d'abord une fine couche de terre végétale,
- puis une couche compacte de remblais de chantier divers et variés,
- enfin un « fond de forme » constitué d'une terre sableuse particulièrement compactée.

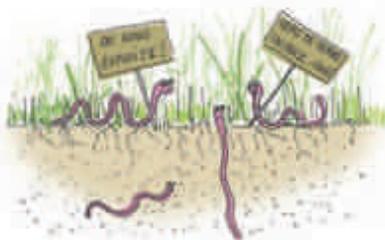
Ce sol s'avère être très pauvre et si compacté que l'air n'y circule quasiment pas. Ce manque d'aération est à l'origine de moisissures blanches visibles.



Faire respirer le sol



Le sol respire :
ça pousse;
il ne respire pas :
ça ne pousse pas !



Ils travaillent pour nous ! La présence de vers de terre dans le sol est une bonne indication pour le jardinier. Ils sont revenus au jardin de l'Écoute-s'il-pleut depuis les premières observations de Gabriel Chauvel.

Petit vocabulaire des sols

Les limons, sables et argiles et matière organique composent en proportions différentes les natures des sols.

Les sols peuvent donc être :

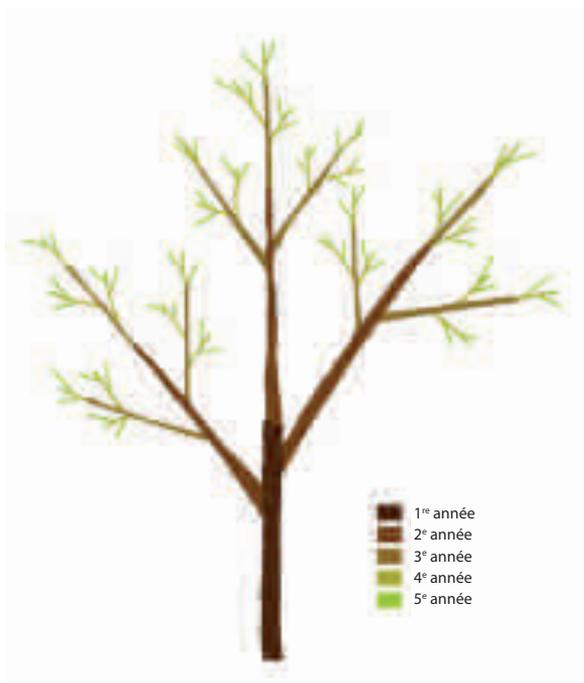
- léger/compact,
- frais/drainants,
- acides/neutres,
- calcaires/limoneux/argileux/sableux,
- profonds/superficiels,
- aérés/asphyxiés.

Pour en savoir plus, reportez-vous à l'ouvrage « Le sol, la terre et les champs. Pour retrouver une agriculture saine » de Claude et Lydia Bourguignon en pages « repères ».

SAVOIR LIER QUALITÉ DU SOL ET POUSSE DES ARBRES

La croissance des végétaux est liée à la nature du sol ; donc ce qui se passe dans le sol est directement visible sur la pousse des arbres. Ainsi, la croissance des nouvelles branches peut être un marqueur du type de sol.

Globalement, l'observation des branches des arbres nous donne des indices précieux sur leur évolution : à chaque ramification correspond une année de croissance, ce qui permet de retracer les étapes de la vie de l'arbre.



l'écoute
-s'il-pleut

JOURNÉE D'ENQUÊTE

Observation

de la croissance des arbres

par Gabriel Chauvel,
jardinier paysagiste

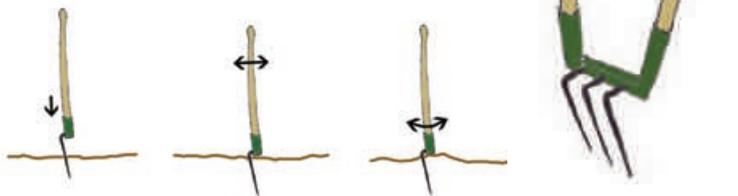
La journée d'enquête a permis de lire directement sur les pousses les années de croissance plus ou moins vigoureuses des bouleaux du jardin de l'Écoute-s'il-pleut.

En observant la taille des ramifications des bouleaux du jardin, on peut en déduire qu'ils ont mal supporté leur installation sur un sol aussi pauvre. Les parties de branches les plus anciennes, correspondant aux années de croissance en pépinière, sont d'une bonne taille. En revanche, les jeunes pousses sont petites, ce qui indique un manque d'eau et de nutriments. Les arbres plantés dans les parties ombragées du jardin sont en meilleur état car le sol y est plus riche.



Envisagez un jardin économe plutôt que le chantier du siècle !

La grelinette est un outil qui permet un ameublissement profond et manuel sans retournement de la terre.



PRÉPARER LE SOL EN FONCTION DE SON PROJET

Le sol est le socle du projet à venir. C'est pourquoi, après avoir compris sa nature et ses dynamiques propres, il faut le préparer. Mais cela ne signifie pas détruire l'ensemble de ses horizons... Des outils ou des plantes peuvent délicatement faire le travail à notre place !

La multiplicité des milieux et les types de gestion des espaces favorisent la biodiversité. Apprendre à connaître, observer et « faire avec » permet d'amorcer une gestion diversifiée et économe du jardin.

Différentes attitudes peuvent être adoptées selon le projet souhaité :

Les différents types d'amendements possibles en fonction de la nature du sol

Sableux

Ils contiennent aux sols humifères, lourds et très argileux. Ils allègent et augmentent la perméabilité des sols lourds et compacts.

Calcaires

Ils sont utilisés pour corriger l'acidité des sols riches en matières organiques décomposées et en azote (terres très noires). Les sols ainsi amendés retiennent mieux les éléments nutritifs nécessaires à l'alimentation de la plante.

Organiques

Au contraire, les amendements organiques sont utilisés pour pallier les manques de matières organiques du sol (compost, fumier, marc de raisin, paille...).

Argileux

L'argile améliore la cohésion des sols et limite leur assèchement. Les amendements argileux conviennent donc particulièrement aux sols sableux ou contenant de la tourbe.

S'ADAPTER AU SOL EN PLACE

Pour une intervention économe en matériaux et en énergie, il est préférable de prendre en compte le sol en place, qu'il soit « naturel » ou artificiel, pour développer le projet puis choisir les essences qui vont s'adapter aux conditions de vie.

La végétation en place peut donner des pistes pour l'évolution du jardin. La gestion du site, en s'inspirant des espèces présentes, peut amener dans le jardin des mouvements liés aux dynamiques végétales. Par exemple, il est possible de maintenir une prairie fleurie sur un sol pauvre où elle s'est déjà développée spontanément.

MODIFIER LA NATURE DU SOL

Il est parfois nécessaire, pour un projet particulier, d'enrichir la nature du sol afin de permettre des plantations différentes ou d'installer un potager.

Sol sableux ou limoneux, terrain acide ou terre argileuse, sol calcaire... des tests simples peuvent permettre d'identifier la nature du sol et d'envisager son « amélioration » en fonction du projet.

Apports d'argiles, de calcaire, de basalte ou de sable, semis d'engrais verts, forment des corrections « directes »... mais enrichir la nature du sol peut être l'occasion de modification de pratiques : intégration des déchets verts, mise en place de compost. C'est l'ensemble d'un cycle qui est à construire avec le temps pour modifier le sol dont on a hérité.



**l'écoute
-s'il-pleut**

Par où commencer pour élaborer un projet de jardin partagé ?

La première action concrète pour le jardin de l'Écoute-s'il-pleut ne s'est pas faite bêches à la main !

En premier lieu, les usagers de cet espace traversé par tous ont été consultés, à l'aide d'un questionnaire. Il a permis une collecte des regards et des souhaits sur cet espace qui constitue le cadre de travail de nombreuses personnes.

La préparation du jardin a suscité des moments d'échanges importants. Elle a été l'occasion de prendre contact avec des partenaires et d'identifier des personnes référentes.

Les conférences participatives ont permis de constituer un noyau de personnes relais qui sont prêtes à s'investir dans la démarche.

Cette période d'investigation a été utile pour élaborer un état des lieux assez précis, avec ses potentialités et ses contraintes.

L'espace n'est pas grand, l'exposition peu favorable, la terre est en partie un remblai compact...

Parfois l'addition de contraintes oblige à penser autrement l'aménagement des espaces...

2 - ÉLABORER UN PROJET PARTAGÉ

Nous venons de voir comment observer et apprendre à décrypter les éléments qui constituent l'espace sur lequel on veut intervenir et quelles sont les étapes nécessaires à la mise en place de la démarche d'évolution d'un espace vert vers un jardin écologique.

Mais il reste à définir le projet du jardin vers lequel on tend. Chacun peut porter alors un projet différent, que ce soit dans ses usages ou dans son aspect.

DE L'ENVIE DE JARDIN À SA MISE EN ROUTE

Un jardin écologique est un jardin en transformation permanente, ce n'est pas un projet fini.

Son esthétique, parfois peu polie, peut surprendre, notamment au moment de la transition entre gestion traditionnelle et gestion différenciée.

La démarche doit être partagée. Elle est un formidable outil de co-apprentissage et d'échange.

Sa composition devient le fruit d'une conversation à plusieurs voix : usagers, jardinier, gestionnaire et le jardin lui-même !

COMMENT TISSER UN PROJET

Pour concevoir un nouveau jardin, il est nécessaire de hiérarchiser les envies, les moyens humains et financiers disponibles pour le faire et le gérer ensuite.

Le jardinage « écologique » questionne nos pratiques et nos valeurs :

- Comment imaginer les usages d'un espace où il ne se passe encore rien ?
- Comment valoriser l'aspect expérimental du jardin sans tomber dans le catalogue de réponses aux questions liées à l'écologie ?
- Quelle est l'échelle de ce jardin et que peut-il accueillir ?
- Comment accompagner le développement du jardin en s'appuyant sur ce qui existe ?
- Quels espaces pour quelles pratiques ?

FAIRE AVEC N'EST PAS LAISSER FAIRE !

« Faire avec » les atouts et les contraintes du projet doit cependant permettre de conserver un équilibre pour ne pas « laisser faire ». Les fondamentaux sont : S'adapter au site et envisager un projet économe, favoriser la biodiversité, mais aussi savoir se laisser surprendre par l'évolution du projet.

Il nous semble que trois questions préalables sont fondamentales :

- Comment partager ?
- Comment faire des choix ?
- Comment gérer ce nouvel espace ?

COMMENT PARTAGER ?

PARTAGEZ LE CHANGEMENT !

Un espace vert, même s'il ne s'y passe apparemment rien, peut avoir des qualités reconnues par la plupart des usagers. Par exemple, il est entretenu et « fait propre ».

La transformation de l'espace vert en jardin écologique n'est pas nécessairement le fruit d'une décision collective. Ainsi, les usagers de l'espace ne sont pas forcément demandeurs de cette évolution.

L'imaginaire de chacun véhicule des images associées au jardin idéal. A priori, il y a peu de chances que cet idéal corresponde à un jardin en mouvement, où l'absence de tonte systématique et de pesticide pour enlever les mauvaises herbes peut apparaître comme du laisser-aller.

Alors, comment transformer les usagers en partenaires du projet ?

ÉVITEZ LE REJET !

La pédagogie et l'explication sont donc essentielles pour éviter le rejet d'un projet, surtout dans sa phase d'élaboration.

Imaginée comme une démarche, la conception d'un jardin écologique est l'occasion de favoriser l'échange, le questionnement et de se laisser le droit à l'erreur comme le revendique Marc Rumelhart, enseignant d'écologie à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

Cette démarche peut mobiliser différents acteurs et publics.



À L'ÉCOUTE-S'IL-PLEUT

Le projet qui avance

Des outils pour préparer/tâter le terrain

1 Mettre en place un questionnaire pour orienter la démarche de transformation

> Sur les usages

- Comment est utilisé l'espace : circulations, autres pratiques... ?
- Qu'est-ce qu'il serait possible d'améliorer pour faciliter les usages courants ?

> Sur l'imaginaire lié au jardin

- Comment est perçu l'espace tel qu'il est ? Points positifs et négatifs

> Sur une implication éventuelle

- Qui veut faire quoi ?
- Qui sait faire quoi ?



Action : troc de graines et débat organisé en 2012 par la MDH.



2 Proposer des actions participatives

> Ateliers participatifs pour commencer ensemble

- Participation au compost (questions sur l'alimentation, le recyclage, etc.)
- Troc de graines
- Pique-niques au futur jardin
- Jardinage collectif : plantation, bulbe, plessage, etc.

> Création de supports de restitution de la démarche

- Journal, tableau, etc.

3 Élaborer un scénario plutôt qu'un projet dessiné

> Définir une ligne de conduite susceptible d'accueillir suggestions et évolutions

- Se donner des objectifs simples à formaliser et à transmettre
- Croiser les besoins des utilisateurs potentiels, la disponibilité des gestionnaires, la capacité à faire
- Visiter d'autres expériences et se renseigner
- Identifier des personnes ressources



Action : semis et étiquetage.



Action : création de pas japonais.

COMMENT FAIRE DES CHOIX ?

Avec l'envie de transformation, tous les projets peuvent être imaginés sur un site. Alors, comment passer d'une liste des possibles à une philosophie de projet sans s'opposer à la nature du site ?

Voici quelques étapes fondamentales pour guider le projet.

ANALYSER LES CONTRAINTES

Le projet doit s'appuyer sur une première analyse prenant en compte les contraintes propres au site. Il faut donc observer :

> Les contraintes physiques

- exposition au soleil,
- courants d'air,
- qualité du sol,
- végétaux existants...

> Les contraintes d'usages

- espace ouvert ou fermé,
- espace public ou privé,
- circulations,
- usages en cours,
- usages possibles et impossibles.

DÉFINIR LES FONDAMENTAUX DU PROJET

Énoncer clairement les objectifs du projet permet de donner une colonne vertébrale à la démarche. Cette ligne directrice est essentielle pour cadrer l'évolution du projet dans le temps.

Ces fondamentaux seront la référence permanente dont chacun peut se saisir.

> Exemples de fondamentaux

- améliorer la biodiversité ;
- économiser la ressource ;
- tout transformer sur place (réemployer, recycler...);
- supprimer les intrants et produits phytosanitaires.

La définition d'une règle du jeu, basée sur des fondamentaux, permet de dérouler un fil rouge et d'explorer des solutions nouvelles.

ANTICIPER LA GESTION

La gestion du jardin doit être prévue dès l'origine. Elle détermine les moyens à mettre en œuvre pour sa création et son évolution dans le temps. Elle doit tenir compte des ressources disponibles, ce qui oriente le projet à mettre en place : jardinier à demeure, cantonnier, entreprise pouvant intervenir régulièrement...

Elle est nécessairement associée à l'élaboration d'un phasage, à la recherche de partenaires, aux différentes personnes ressources et moyens à mobiliser pour sa gestion et son fonctionnement.

Dans certains cas, la gestion du jardin constitue, en soi, le projet (exemple du jardin en mouvement de Gilles Clément).

TESTER LE PROJET

Des actions légères peuvent permettre d'évaluer la robustesse du projet et le tester grandeur nature.

> Mener une action de préfiguration :

- préverdissement ;
- piquetage ;
- tracé à la farine ;
- semis d'engrais verts...

À toutes les étapes du projet et de sa réalisation, continuer à tester, en avançant par petites touches, pour valider les orientations.

Évaluer les besoins et les contraintes pour définir les fondamentaux du projet

Le jardin de l'Écoute-s'il-pleut est petit, c'est un espace public ouvert et facilement accessible. La gestion ne devra pas en être trop importante. Pour définir les fondamentaux du projet, nous sommes donnés une ligne directrice simple : le plus de diversité alliée à la plus grande économie en temps, en apports, en gestion. Ce principe est décliné à travers deux actions principales : l'élaboration d'un potager et la gestion du jardin.

Pour l'élaboration du potager, notre démarche s'est inspirée du potager en carré (cf. pages « Repères »). Cette méthode croise l'autonomie alimentaire d'une famille dans un minimum d'espace avec une production la plus équilibrée possible.

Pour le jardin, nous avons choisi de favoriser l'expérimentation pour accroître la biodiversité : tester les différentes méthodes de tontes, les utilisations de paillages, les associations de végétaux...

Des utopies sympathiques

Certaines envies se sont heurtées au principe de réalité ! Ainsi l'installation de ruches, séduisante un temps, est écartée pour incompatibilité entre les abeilles et les enfants ! Et les poules ont été éliminées pour difficultés de gestion et d'entretien ! Cependant, les rêves, les essais et même les erreurs sont toujours des enseignements pour la gestion future du jardin.

*Dessins des stagiaires à la recherche de la philosophie du jardin de l'Écoute-s'il-pleut.
Pauline Maranchi & Marion Guenser, 2010.*





COMMENT GÉRER ?

L'ÉCRITURE DU PROJET

Envisager l'élaboration du projet sur le long terme, c'est prévoir des périodes d'intervention tant pour les phases de chantier que pour l'entretien et la gestion du jardin.

L'entretien du jardin n'est pas une question secondaire qui ferait suite aux aménagements prévus. La gestion des différents espaces peut être, en soi, un élément primordial du projet.

Un plan de gestion sert à différencier la nature et la période des interventions qui seront effectuées selon les espaces. La gestion fonctionnelle va rarement dans le sens de l'augmentation de la biodiversité.

PAS DE JARDIN SANS JARDINIER !

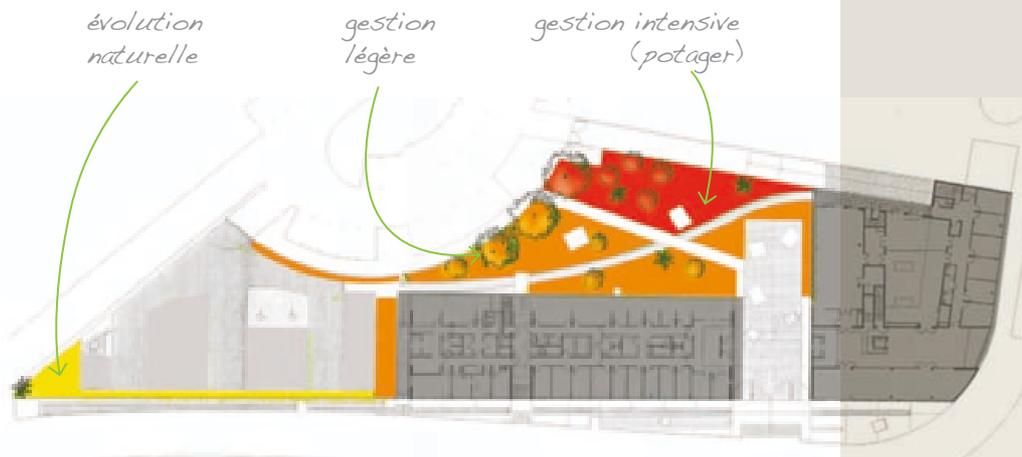
La gestion d'un jardin écologique demande un suivi spécifique ; il convoque des pratiques particulières : passer la tondeuse, ramasser les feuilles mortes, tailler les arbres, chaque geste doit être interrogé et évalué.

Il est souhaitable, dès la mise en route du projet, de prévoir un « jardinier ». Ce peut être, comme cela a été le cas à la Maison départementale de l'habitat, l'opportunité de former une personne pour prendre en charge la gestion du projet.

Processus pour le jardin de l'Écoute-s'il-pleut

En suivant la philosophie exprimée (le fil rouge), le jardin est tout d'abord simplement divisé en trois espaces, exigeant plus ou moins de gestion : potager, gestion légère, évolution naturelle.

Le jardin a aussi la spécificité d'être un espace de représentation du Conseil général, vitrine de pratiques durables. L'expérimentation y aura la part belle. La diffusion étant, par ailleurs, une des missions du CAUE et du service départemental de la Maison de l'habitat, les actions seront aussi support de conférences.



“ Pour faire un jardin, il faut un bout de terre et l'éternité. ”

Gilles Clément



l'écoute
-s'il-pleut

Expériences au jardin

L'expérience du jardin de l'Écoute-s'il-pleut est modeste et s'inscrit dans une pratique simple et quotidienne. Des rendez-vous théoriques et pratiques ont permis de marquer des étapes pour partager le projet avec le plus grand nombre.

Puisque « le faire » devient le mode de réalisation de ce jardin, chaque question est transformée en action. En suivant le plan de gestion, le potager s'installera sur le terrain amendé après le passage de Gabriel Chauvel. Un atelier « plessage » permet d'en construire la clôture.

Des plantes grimpantes colonisent la grille du jardin comme « alternative » aux clôtures grillagées. Chaque expérience est construite autour d'un invité et donne lieu à un passage à l'action. C'est au rythme de celle-ci que le jardin de l'Écoute-s'il-pleut se transforme en un terrain d'expériences grandeur nature.

3 - FAIRE VIVRE LE JARDIN : EXPÉRIMENTATION ACTION

Le projet s'enrichit du savoir-faire de chacun. Le jardin écologique n'étant pas un projet fini mais un processus évolutif, un jardin à inventer, son appropriation passe par des actions collectives. Elles participent à la démarche qui permet au projet d'avancer pas à pas. Elles sont aussi nécessaires pour conserver la dynamique et éviter son essoufflement.

COMMENCER

Après la phase d'exploration, il est intéressant de lancer le projet du jardin par un événement festif et une action qui marquent une transformation positive.

La création d'un potager est un excellent support pour « faire ensemble ».

L'événement peut être aussi lié à la plantation des végétaux, une première récolte ou un pique-nique collaboratif !

À chacun d'imaginer l'occasion en fonction de son projet et de ses capacités !

POURSUIVRE

L'évolution graduelle des pratiques passe par un changement des gestes du quotidien. À toutes les étapes d'évolution du jardin s'installe à nouveau une phase d'observation.

Il faut privilégier les actions simples et/ou répondant aux besoins des usagers. Le jardin doit rester au service de ceux qui le pratiquent.

ÉVOLUER

Il est intéressant de faire appel à des spécialistes pour évoluer. Professionnels, associations, habitants : ils sont nombreux à détenir un savoir spécifique et peuvent devenir des alliés du projet.

Le jardin peut ainsi évoluer au gré des rencontres, et prendre des formes que l'on n'avait pas imaginées.

COMMENCER

Des actions simples et participatives peuvent être mises en place facilement et rapidement.

LE POTAGER : UN RÉSULTAT RAPIDE ET VALORISANT

L'installation d'un potager peut être, quand c'est possible, un bon moyen de commencer. Elle permet de développer une série d'actions en accompagnement, permettant différents niveaux d'implication. De nombreux ouvrages ou expositions peuvent servir de base à la conception du potager et aider à déterminer l'objectif de celui-ci :

- le potager en carré, par exemple, pointe la question de l'autonomie alimentaire en tentant de nourrir une famille avec une alimentation la plus diversifiée possible sur une surface limitée. Économie de surface pour le maximum de bienfait !
- le potager en lasagne est une expérience qui permet de questionner l'agriculture urbaine et la production hors terre.

À partir de la conception et du suivi du potager, on peut élargir ces questions à celles de l'alimentation en général, du projet agricole d'une commune, de la question des déchets et du recyclage, ce qui peut permettre d'enclencher d'autres actions, à d'autres échelles.

LA CRÉATION D'UN COMPOST : UNE ACTION DE DÉMARRAGE SIMPLE ET EFFICACE

Quel que soit le projet, le compost est indispensable au jardin, simplement pour valoriser les résidus de la tonte mais également les autres résidus organiques, provenant soit du jardin, soit des particuliers ou usagers des lieux : résidus verts de cuisine, marc de café...

Après la première phase de bouleversement du jardin en chantier, une période plus festive permet d'insuffler une dynamique positive au projet.



AMEUBLIR

Avant toute plantation ou semis, le sol doit être décompacté. En effet, le sol a tendance à se tasser. L'ameublir permet de l'aérer, de rendre sa structure meilleure en vue d'une culture. Il est conseillé de décaper la couche superficielle de la terre (celle qui est la plus riche) et de la réintégrer ensuite à la partie supérieure du sol.

ENRICHIR

Le compost consiste à apporter au sol de la matière organique. Chargé en éléments nutritifs, il est destiné à améliorer la qualité du sol en créant un milieu propice à la culture : c'est un fertilisant.

PAILLER

La terre nue n'est pas un état naturel du sol. Le paillage évite l'évaporation de l'eau dans le sol, nécessaire à la pousse des plantes. Il est efficace contre le développement des plantes indésirables du potager en empêchant le soleil de faire germer les graines. Il permet également d'éviter le phénomène de battance de la terre : la pluie qui tombe sur de la terre nue fait remonter les particules fines. En séchant, elles forment une croûte qui gêne la croissance des plantes.

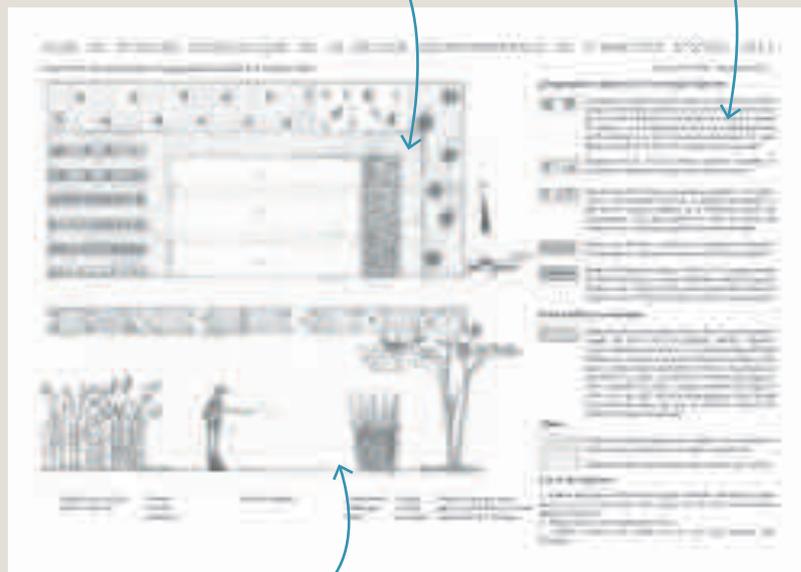


JOURNÉE D'ACTION

Création d'un potager : les étapes d'une action collective

Au jardin de l'Écoute-s'il-pleut et suivant la philosophie que l'on s'était donné, un potager en carré a été créé. Le plan a été élaboré par un paysagiste. Les sols ont été amendés, puis une bordure plessée a été réalisée lors d'un atelier participatif. L'inauguration officielle du jardin a été l'occasion de lancer la première campagne de plantation avec les élus et un public large d'adultes et d'enfants... tous ont participé !

Les saisons du projet



plan du potager

*légende et préconisation
de gestion
des plantations*

coupe du potager



Renaud Le Creff, paysagiste

POUR SUIVRE ET ÉVOLUER

En suivant le fil rouge du projet et le plan de gestion, il est possible d'organiser la démarche selon les idées et les rencontres : choisissez de vous laisser surprendre par des techniques, des exemples qui pourraient prendre place dans le jardin... pour vous les approprier.

FAVORISER LES ÉCHANGES

Tous les échanges permettent de tisser, autour du jardin, un réseau de partenaires et de personnes de bonne volonté indispensables à la dynamique de la démarche et à sa pérennité.

Les rencontres avec les partenaires enrichissent le développement du jardin et peuvent parfois remettre en cause certaines certitudes de départ. Les contributions des usagers du jardin peuvent ménager des surprises et orienter des aménagements ou la gestion de l'espace.

ÉCOUTER LE JARDIN

Un développement marqué de certaines espèces, la disparition d'autres, peuvent orienter la gestion du jardin et amener à la corriger au vu des observations faites chemin faisant.

Des usages qui évoluent peuvent devenir de nouvelles pistes de projet : par exemple, conforter une circulation spontanée par création de pas japonais ou la tonte de chemins de passage, etc.



JOURNÉE D'ACTION Adopter le paillage des sols

Les paillages présentent différents avantages :

- améliorer les conditions de travail des jardiniers,
- contrôler la croissance des adventices,
- protéger le sol et la plante,
- maîtriser les fluctuations de températures et d'humidité,
- améliorer la structure et la fertilité du sol,
- favoriser l'apparition d'auxiliaires.

À l'Écoute-s'il-pleut, après un temps en salle pour faire un point technique sur son utilité, différents types de paillages ont été mis en place au pied des arbres à proximité du potager et à d'autres endroits du jardin...



Matériaux de paillage

Paille de blé, tonte de gazon, feuilles mortes, écorces de pin, broyat de bois, bois raméal fragmenté (BRF), palettes broyées, paillis de chanvre ou de lin, fumier de cheval composté, pouzzolane, graviers, galets, sable, feutres, végétaux (fibre de bois, jute, chanvre, coco...), etc.

La clôture a un impact important sur le paysage des rues des villes et villages : elle réalise l'interface entre l'espace public et l'espace privé. C'est aussi une préoccupation des bailleurs qui cherchent des alternatives à une résidentialisation trop « carcérale ».

Les grilles du jardin deviennent une collection à but pédagogique... et devraient donner envie aux visiteurs de planter des espaces qu'ils pensaient a priori trop petits pour être végétalisés. Il faut aux plantes le temps de s'installer et de croître avant de couvrir correctement les grillages.

À l'Écoute-s'il-pleut, nous avons installé une vingtaine de plants le long du grillage. Chaque plante a été étiquetée et fait l'objet d'un suivi régulier. En quelques années, elles couvriront le grillage blanc.



Espèces plantées dans le jardin

Plusieurs espèces par genres cités sont représentées le long des grillages d'enceinte : chèvrefeuille, lierre, glycine, houblon, akébia, jasmin, vigne vierge, bignone, clématite, vigne, faux-jasmin, ...

La tonte différenciée est le fait de varier les hauteurs et les fréquences de tonte en fonction des usages, des saisons... De cette façon, on peut délimiter un chemin, tondu assez régulièrement, entouré d'une zone récréative où le gazon est tondu un peu plus haut, elle-même entourée d'une zone peu fréquentée, où l'herbe n'est fauchée qu'une fois par an.

Les exports de tontes vont dans le compost... ou servent de paillage... La boucle est bouclée !

À l'Écoute-s'il-pleut, nous avons élaboré une stratégie de tonte du jardin selon les usages.



La gestion des tontes

Elle permet de concilier les différents usages des gazons et pelouses avec la favorisation de la biodiversité (les tontes plus hautes et moins fréquentes sont plus favorables aux plantes et aux animaux).



Dessins d'Anahi Palacios dans le cadre de l'exposition « Acteurs de la biodiversité ».

4 - UNE DÉMARCHE EN MOUVEMENT

Une fois la démarche initiée, le projet se développe au gré des rencontres et des questionnements. L'objectif étant bien de questionner, d'essayer et non de réaliser un jardin idéal et achevé.

ÉVALUER

L'augmentation de biodiversité, objectif primordial pour un jardin écologique, passe par l'évolution graduelle des pratiques.

Afin d'évaluer les conséquences de ces changements de gestion au quotidien, il est nécessaire de pratiquer régulièrement de nouvelles phases d'observation. Elles peuvent être réalisées par une équipe de suivi, éventuellement élargie aux partenaires proches du projet, afin de conserver un regard extérieur.

La mise en place des critères d'évaluation permet de mesurer l'impact de la gestion sur l'évolution du jardin. Ces critères sont quantitatifs et qualitatifs : biodiversité, nombre d'espèces en croissance ou non, fréquentation, ressenti des publics...

ANIMER

Faire vivre le jardin se décline au quotidien. Il ne faut pas hésiter à faire appel aux compétences et à la participation régulière des usagers tout en restant ouverts à leurs suggestions.

Ainsi impliqués, ils permettront à la démarche de garder son souffle. Il ne faut pas hésiter à les informer en continu de ce qui est fait, va être fait, des succès ou des difficultés rencontrées...

Si le lieu est à vocation pédagogique, il est intéressant de proposer des rendez-vous et des animations (rencontres, ateliers...) autour du jardin pour continuer à enrichir le projet.

PARTAGER

Les projets s'enrichissent des échanges et des partages d'expériences qu'ils suscitent. Ces échanges peuvent se faire de manière concrète (rencontre, atelier, participation à l'entretien du jardin) et virtuelle (forums, blogs, associations...):

- favoriser l'entraide, le troc et les échanges fait vivre le jardin. Il est également possible d'organiser des visites de projets similaires pour le faire évoluer ;
- construire et diffuser l'histoire du jardin en créant un observatoire qui assure le suivi photographique au fil des saisons et des années ;
- participer au débat et aux échanges d'idées à partir de l'expérience du jardin, en le faisant visiter, en utilisant les différents médias accessibles (web, presse...) et en restant disponible pour accompagner des démarches en résonance.

JE CULTIVE, TU CULTIVES...

Nous avons choisi, en accord avec nos missions, de partager cette démarche avec le plus grand nombre. Un réseau de spécialistes qui se diversifie et s'étoffe au fil des questions nous offre son soutien et de nouvelles perspectives. L'équipe de la MDH, accompagnée par le CAUE continue à utiliser ce support « vivant » pour lancer des débats de sociétés liés au développement durable, pour explorer des voies nouvelles comme le phénomène des villes en transition, ou de valoriser des pratiques de jardinage innovantes et respectueuses de l'environnement. Enfin, l'entreprise expérimentale du jardin de l'Écoute-s'il-pleut a vocation à sortir de ces limites à travers l'école de la biodiversité notamment pour faire germer en d'autres lieux, de nouvelles envies, peut-être de nouveaux jardins...

CRÉER UN ÉVÉNEMENT CULTUREL EN LIEN AVEC LE PROJET

Animer le projet peut passer aussi par la création d'animations culturelles dans d'autres lieux, pour mieux l'alimenter.

La démarche de transformation du jardin de l'Écoute-s'il-pleut a permis de lancer une dynamique d'événements et d'acteurs autour de la biodiversité : des débats sont l'occasion d'échanger autour des différentes expériences.

Le changement de regard était une des conditions pour appréhender la transformation d'un espace jardiné en jardin de la biodiversité. Nous avons choisi de faire débat autour de la question des délaissés, ces espaces de friches peu regardés et dévalorisés mais riches en biodiversité.

Étudiants, habitants, maîtrise d'œuvre et d'ouvrage, artistes ont pu ainsi échanger et confronter leurs expériences.



JOURNÉES D'ACTION

Débat, rencontre,
exposition...

« Richesse des délaissés »

L'événement « Richesse des délaissés » a été monté par le CAUE, la MDH et le CRPVE dans le cadre du « Mois du doc » en novembre 2011.

Cet événement a pris plusieurs formes :

- **présentation du film** de Marie Tavernier « délaissé ». Nous avons profité de cet événement pour réunir des acteurs en projets pour un **débat** autour de cette thématique.

Les acteurs réunis étaient :

- la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne avec son projet de planification écologique et son école de la biodiversité ;
 - le collectif CoLoCo qui propose de cultiver l'espace public ;
 - l'École nationale supérieure du paysage de Versailles qui présente son atelier pédagogique d'écologie « Conduire le vivant, le droit à l'erreur » à travers l'exemple de Grigny ;
 - une artiste, Marie Schuch, qui investit les locaux de la MDH de ses sculptures, réalisées à partir de récupération de fragments d'objets naturels et artificiels délaissés.
- une **exposition** (voir pages suivantes)

Photos de l'atelier de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles sur l'espace de « la Sapinière à Grigny » présenté lors de l'événement.



L'événement « **Richesse des délaissés** » a donc été l'occasion de réaliser une exposition de portraits des « **acteurs de la biodiversité** ».

Nous avons souhaité conclure cet ouvrage par quelques-unes de leurs paroles... Essaimage !

Zoom sur l'exposition

« Les acteurs de la biodiversité »

Conception :

Anahi Palacios (étudiante École nationale supérieure du paysage de Versailles) pour le CAUE 91

Principe :

Réaliser un portrait de différents acteurs de la biodiversité pour favoriser les échanges. Chaque acteur devait répondre à la même série de questions pour donner son point de vue sur les délaissés.

Questions :

- Pour vous qu'est-ce qu'un (espace) délaissé ?
- Pouvez-vous me décrire un espace délaissé que vous connaissez et que vous aimez ?
- À quels mots l'associeriez-vous ?
- Quelle image ou quel objet voudriez-vous emporter de ce délaissé ?
- Quelle valeur ce lieu a-t-il pour vous ?
- - Que peut-il apporter à son environnement ? (valeur d'usage, valeur poétique, valeur environnementale ?)
- Avez-vous déjà été amené à travailler sur ce lieu ?
- Quels en étaient les enjeux ?
- Pouvez-vous imaginer l'avenir de ce délaissé ?
- Connaissez-vous une personne qui aimerait peut-être participer à cette exposition ?

Les portraits :

Emmanuelle Bouffé, paysagiste et jardinière - **Daniel Bourgeois**, directeur technique délégué d'immobilière 3F - **Fanny Cassat**, paysagiste - **Gilles Clément**, paysagiste écrivain, jardinier - **Fabien David**, paysagiste collectif CoLoCo - **Jean Guittet**, maître de conférence en écologie végétale - **Alice le Roy**, journaliste et enseignante en écologie urbaine - **Julie Sannier**, responsable de l'École du jardin planétaire - **Marie Schuch**, artiste « curatoriale », sculptrice et plasticienne de l'environnement - **Thomas Secondé**, paysagiste - **Marc Rumelhart**, ingénieur horticulteur et écologue, professeur à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles - **Marie Tavernier**, cinéaste.

Il s'agit, dans un angle d'une intersection entre un chemin rural et une route départementale, d'un petit espace d'environ 100 m², récemment utilisé comme place de dépôt de grumes provenant de la parcelle forestière voisine. Les espaces contigus sont des champs cultivés. En juin 2011, j'y ai fait un inventaire de la flore, qui a révélé la présence de 51 espèces de plantes sauvages ; il est probable que quelques autres, invisibles au début de l'été, s'y ajoutent lors d'un passage en automne (renouées, amarantes, chéno-podes...). À cet espace, j'associe les mots « richesse » (la richesse floristique se mesure par le nombre d'espèces) et « rudéral » (ce mot désigne le caractère très anthropique d'une végétation).

Jean Guittet

Pour moi un délaissé est, comme son nom l'indique, un espace oublié (de l'aménagement), le plus souvent déduit, c'est-à-dire non pensé pour lui-même en tant qu'espace.

C'est une définition large qui inclut des espaces en friche, c'est-à-dire dont un usage spécifique, économiquement évident, a cessé, mais aussi un tas d'espaces qui, sans usage singulier, ne sont pas « en friche » pour autant. Parfois, l'allure, la physionomie de l'occupation des sols de ces « autres délaissés » peuvent toutefois mimer de près celles des friches. (...) Cette définition inclut bien sûr aussi les espaces sans usages induits par certains aménagements comme les lapinodromes d'échangeurs routiers, les talus de déblai et remblai routiers, ferroviaires et des grands canaux, les espaces clos pour raisons de sécurité autour d'un ouvrage, etc.

Marc Rumelhart

... Plus communément, un espace délaissé est un oubli, un résidu d'aménagement dont « on » n'a pas su quoi faire ou un lieu en attente prolongée d'un usage futur.

Le délaissé fait partie des mystères politiques.

C'est pourtant un endroit où la nature humaine, animale et végétale peut conquérir en y inventant un nouveau paysage.

L'abandon de transition que serait ce délaissé permettra à la forêt de revenir mais aussi aux hommes de réfléchir au futur et à leur rapport avec leur environnement.

Emmanuelle Bouffé

J'ai choisi d'appréhender le délaissé non pas comme un espace à l'abandon, où la présence humaine se fait discrète au profit souvent d'un nouvel écosystème, mais comme un espace rendu banal, perdu par le quotidien et né de l'habitude (...). Un délaissé est donc pour moi un lieu désapproprié. Un espace dont seul son passé le justifie, né d'un ou plusieurs sens aujourd'hui perdus ou non transmis. Il suscite alors un sentiment d'attente et de pause, qui le rend vulnérable à diverses interventions.

Pourtant, chargé d'émotion, il nous révèle son passé par les traces d'usages et de vie, en révélant des restes d'aménagements ou l'âge d'un arbre. Il puise sa richesse dans l'accumulation sous-jacente d'un vécu : une temporalité sur laquelle nous pouvons nous réinscrire, nous enraciner ; une histoire que l'on peut enrichir, qui ancre une identité et justifie une contemporanéité, une modernité.

Thomas Secondé

Certaines zones le long de l'aqueduc de la Vanne. Ce sont des zones à l'abandon depuis quelques années qui sont peu à peu colonisées par de petits arbustes. On y trouve une flore très riche et les insectes y prolifèrent. Sans parler sans doute des petits mammifères même s'ils sont plus discrets.

Il est important de par sa diversité et parce qu'il constitue une partie d'une longue trame verte le long de l'aqueduc de la Vanne. De nombreuses espèces peuvent y passer lors de leurs déplacements. Personnellement, je pourrais y passer des heures à observer toute la vie qui s'y déroule.

Julie Sannier

Je parlerais sûrement d'une fissure dans le trottoir juste en bas de chez moi, une fissure de quelques centimètres où s'est installé tout un petit tas de plantes adventices. C'est peut-être pas grand-chose, mais c'est le seul endroit de liberté dans cette rue.

Fabien David

Un délaissé idéal peut se diviser en trois sous-espaces : un réservé à la mise en place de jardins familiaux ou partagés (ou les deux) ; un réservé à un territoire libre entretenu avec une méthode de gestion différenciée permettant la vie du plus grand nombre d'espèces possible ; enfin un troisième espace, qui pourrait prendre la forme d'un cadre épais entourant les deux autres et dans lequel on ne ferait rien du tout : territoire d'accueil, notamment, aux espèces dites auxiliaires du jardinage organisé par ailleurs.

Gilles Clément

GÉNÉRALITÉS

CLÉMENT G., *Une brève histoire du jardin*, Jean-Claude Béhar, coll. « Brève Histoire », 2011.

CLÉMENT G., *Le jardin en mouvement, De la vallée au jardin planétaire*, Sens&Tonka, 2006 (5^e édition).

CLÉMENT G., *La sagesse du jardinier*, Jean-Claude Béhar, coll. « Sagesse d'un métier », 2004.

LE DANTEC J.-P., *Poétique des jardins*, Actes Sud, 2011.

CONNAISSANCE DE LA FLORE

ARNAL G., Jean **GUITTET J.**, *Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne*, Biotope EDS, Muséum national d'histoire naturelle, coll. « Parthénope », 2005.

ALBOUY V., **LEMOINE G.**, **LABADIE D.**, *Le jardin naturel : 148 espèces de fleurs sauvages à introduire au jardin*, Delachaux et Niestlé, coll. « Les guides du naturaliste », 2005.

BONNIER G., **DE LAYENS G.**, *Flore complète portative de la France, de la Suisse et de la Belgique*, rééd. Paris : Belin, coll. « Collection des nouvelles flores », 1985.

COUPLAN F., *Bonnes mauvaises herbes*, Le Sang de la terre, coll. « Les vertus des plantes », 2009.

COUPLAN F., **FAINI P.**, *Plantes urbaines*, Le Sang de la terre, 2010.

MACHON N., **MOTARD E.**, *Sauvages de ma rue. Guide des plantes sauvages des villes de France*, Le Passage, 2012.

FILOCHE S., **PERRIAT F.**, **MORET J.**, **HENDOUX F.**, *Atlas de la flore sauvage de Seine-et-Marne*, Librairie des Musées, 2010.

GESTION DIFFÉRENCIÉE

AGGÉRI G., *Inventer les villes-natures de demain. Gestion différenciée, gestion durable des espaces verts*, Educagri, 2010.

CACHIN S., *Je jardine ma ville*, Rue de l'échiquier, coll. « Conversations écologiques », 2011.

NATUREPARIF, **ANVL**, *Guide de gestion différenciée à l'usage des collectivités*, 2009 - en téléchargement www.natureparif.fr/fr/publications/guides-pratiques

JARDINER AUTREMENT

BACHER R., LECLERC B., *Une bonne terre pour un beau jardin. Paillage, engrais verts, grelinette*, Terre Vivante, 2009.

BASSET B., BAUDELET L., LE ROY A., *Jardins partagés : utopie, écologie, conseils pratiques*, Terre Vivante, coll. « Jardin », 2008.

BERTRAND B., PETIOT E., COLLAERT J.-P., *Purin d'ortie et compagnie*, Terran, 4^e éd., 2012.

BERTRAND B., RENAUD V., *Le génie du sol vivant*, Terran, Coll. Jardiner nature, 2009.

BOUDASSOU B., *Les bons réflexes pour un jardin écologique*, Rustica, coll. « Planète jardin », 2007.

BOURGUIGNON C. ET L., *Le sol, la terre et les champs. Pour retrouver une agriculture saine*, *Le Sang de la terre*, coll. « Les dossiers de l'écologie », 2008.

COLLAERT J.-P., *Compostons pour redonner sa fertilité à la terre*, Terran, 2008.

FUKUOKA M., BERRY W. et PRIEUR DUTHEILLET DE LAMOTHE B., *La révolution d'un seul brin de paille : une introduction à l'agriculture sauvage*, 2^e éd., Guy Trédaniel, 2^e éd., 2005

GRISSELL E., *Les insectes au jardin. En quête d'un jardin écologique*, Rouergue, 2009.

MARTIN L., MARTIN P., PRÉDINE E., *Je réussis mon compost et lombricompost*, Terre vivante, coll. Facile et Bio, 2011.

NAGELEISEN A-M., *Le guide pratique du potager en carrés : Tout pour planifier et cultiver*, éd. Eugen Ulmer, 2011.

NATUREPARIF, *Guide du jardin écologique*, 2009 - en téléchargement www.natureparif.fr/fr/publications/guides-pratiques

PÉPIN D., *Compost et paillage au jardin. Recycler, fertiliser*, Terre Vivante, 2003.

SOLTNER D., *Guide du nouveau jardinage : sans travail du sol, sur couvertures et composts végétaux*, Dominique Soltner, coll. « Sciences et techniques agricoles », 2^e éd., 2010.

THOREZ J.-P., *Je démarre mon potager bio*, Terre Vivante, coll. « Facile & bio », 2012.

THOREZ J.-P., LEFRANÇOIS S., *Plantes compagnes au potager bio. Le guide des cultures associées*, Terre Vivante, coll. « Conseils d'expert », 2010.

WAGNER H., traduit par Florence Lecanu, *Le poireau préfère les fraises*, Terre vivante, Coll. Les quatre saisons du jardinage, 2001.

SITES

FLOREDORSAY

Site de recherche multicritères sur la flore du Bassin parisien.
www.floredorsay.u-psud.fr

INPN - Inventaire national du patrimoine naturel (MNHN)

inpn.mnhn.fr/

PIXIFLORE

Site associatif dédié aux plantes sauvages.
www.pixiflore.com

TELA BOTANICA - Réseau de la botanique francophone

Portail d'échanges pour les botanistes francophones.
www.tela-botanica.org/



LA DÉMARCHE "EXPÉRIMENTALE APPLIQUÉE" DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESSONNE

Amener à comprendre, construire et vivre « l'intérêt public » forme l'objectif poursuivi par le mouvement CAUE.

La démarche action qui est ici exposée prend sa place dans la démarche globale qu'entend mener le CAUE de l'Essonne.

Convaincre avec des « preuves », communiquer, pour diffuser plus largement des pratiques nouvelles, forment les objectifs des « démarches expérimentales » initiées dans les partenariats que nous menons. Faire réseau, se nourrir et nourrir les initiatives de nos partenaires à toutes les échelles, c'est déjà travailler autrement, s'ouvrant mutuellement sur les compétences, les expériences, les réalités de chacun(e).

Structure originale, il convient d'avoir à l'esprit que le CAUE de l'Essonne bénéficie d'avantages certains pour jouer ce rôle : transversalité des compétences, liberté de « requestionner » les projets dans leur contexte propre, devoir de faire évoluer qualitativement les comportements des acteurs de l'aménagement au travers de ses missions d'intérêt public : informer, sensibiliser, former, et conseiller.

Le CAUE s'engage, et participe localement au débat où s'articulent écologie et question sociale. Il se propose d'être lieu ressource, espace de référence en architecture, urbanisme, paysage, environnement, au service d'un public large.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Essonne
1, boulevard de l'Écoute-s'il-pleut
91035 Évry
Tél. : 01 60 79 35 44
www.caue91.asso.fr



Conseil général de l'Essonne
Maison départementale de l'habitat
1, boulevard de l'Écoute-s'il-pleut
91035 Évry
Tél. : 01 60 87 18 70
mdh@cg91.fr

Ont participé
activement à cette
démarche :

- > au sein du Conseil
d'Architecture
d'Urbanisme et de
l'Environnement :
Fanny Cassat,
Valérie Kauffmann,
Clement Briandet
ainsi que les stagiaires
Pauline Maraninchi et
Marion Guenser ;
- > au sein de la Maison
départementale de
l'habitat :
Annie-Claude Rastell,
directrice,
Emile Morinière,
Nabil Milagh,
Quentin Hoffer.

Nous remercions
les intervenants,
l'ensemble des
partenaires et
le public.

Le CAUE 91 s'est
efforcé d'obtenir
les autorisations
nécessaires pour la
publication de ce
document.

Le CAUE 91 rappelle
que ce document a
été réalisé dans le
cadre non commercial
de ses missions de
service public.